



Aide-mémoire pour réaliser une démarche d'équité salariale

DÉMARCHE

Dans une entreprise qui compte **de 10 à 49 personnes salariées** pendant sa période de référence

Démarche proposée par la Commission

Identifier les catégories d'emplois

Déterminer leur prédominance sexuelle

Choisir une méthode d'évaluation et évaluer les catégories d'emplois

Comparer les catégories d'emplois féminines avec les masculines

Estimer les écarts salariaux

Calculer les ajustements salariaux

Déterminer les modalités de versement des ajustements salariaux

Afficher les résultats pendant 60 jours

Procéder à un nouvel affichage pendant 60 jours

Verser les ajustements salariaux s'il y a lieu

CONSERVER PENDANT 6 ANS LES RENSEIGNEMENTS UTILISÉS ET LE CONTENU DE TOUT AFFICHAGE EN VUE DE L'OBLIGATION DE RÉALISER L'ÉVALUATION DU MAINTIEN, IL EST RECOMMANDÉ DE DOCUMENTER LES ÉVÉNEMENTS QUI SURVIENNENT DANS L'ENTREPRISE DÈS QUE L'EXERCICE INITIAL EST COMPLÉTÉ.